

ANNEE 2019

REGLEMENT DE CONSULTATION

MAPA de PRESTATION DE SERVICES

OBJET de la consultation : SEJOUR A SINGAPOUR DANS LE CADRE D'UN VOYAGE SCOLAIRE

POUVOIR ADJUDICATEUR : COLLEGE JEAN ALBANY

31 RUE JEAN ALBANY 97419 LA POSSESSION
Représenté par son Chef d'établissement : M. Pierre CUNY

ALLOTISSEMENT :

- | | |
|--------------|---|
| LOT 1 | TRANSPORT AERIEN A-R
SAINT DENIS DE LA REUNION FRANCE - SINGAPOUR AEROPORT INTERNATIONAL DE CHANGI |
| LOT 2 | SEJOUR COMPRENANT LES PRESTATIONS
D'HEBERGEMENT/ REPAS EN DEMI-PENSION / EXCURSIONS/ TRANSPORT/ ASSURANCE |

PUBLICITE :

- sur le site du Collège JEAN ALBANY
<http://college-jean-albany.ac-reunion.fr>
onglet « le collège », rubrique « gestion », « marchés publics »
- sur le site des Journées de l'Intendance
www.aji-france.com
- sur les journaux locaux: le Quotidien et le JIR

1. CCTP- Cahier des Clauses Techniques Particulières

valant descriptif des besoins et acte d'engagement

Dans le cadre d'un voyage scolaire avec séjour à SINGAPOUR, nous souhaiterions qu'une proposition soit transmise.

Thématique « Singapour : la ville monde »

PERIODE :

du mercredi 09 octobre 2019 (arrivée le 10 au matin) au samedi 19 octobre 2019,
soit 10 jours et 8 nuits

PARTICIPANTS

groupe de 26 personnes dont 22 élèves (-16 ans) et 4 accompagnateurs adultes,

Le prestataire s'engage à se rapprocher au plus près des dates prévisionnelles fixées.

Une flexibilité de +/- 3 jours pourra être examinée, ou au regard des précisions apportées sur les raisons d'une offre de dates différentes et notamment si le coût du billet aérien se révèle plus attractif.

Cette offre précisera en détail les modalités (lieu et durée des escales, nuitées, transport, temps d'attente transfert...).

Si le prestataire souhaite présenter plusieurs offres ou options, il en aura la possibilité ; En ce cas il les numérottera, en les présentant de façon distincte et claire.

LOT 1 TRANSPORT AERIEN

Transport des participants vers le lieu du séjour sur une/des compagnie(s) aérienne(s) régulière(s), comprenant les trajets aller et retour en classe économique.

Le vendeur s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative au transport occasionnel d'enfants et notamment l'arrêté du 2 juillet 1982 et le règlement CE 3820/80 et 3821/5 du 20 décembre 1985.

Le transport international aérien s'effectuera entre Saint Denis de La Réunion et Singapour.

La prise en charge du groupe s'effectuera au départ à l'Aéroport Rolland Garros à St Denis, jusqu'au même lieu pour le retour.

Le plan de vol sera précisé pour l'aller et le retour :

- vol direct ou vols avec escale(s),
- nom de la compagnie aérienne support et nom de la compagnie assurant le vol,
- lieu et nombre d'escale(s),
- durée totale du voyage, durée de(s) escale(s), heures d'arrivée et départ, ...
- type d'avion et numéro du vol,
- ainsi que les modalités annexes : poids des bagages cabine, franchise bagages en soute, repas à bord...

La mention « compagnie aérienne non sur liste noire à ce jour » devra apparaître.

Les tarifs sont donnés :

- hors taxes et toutes taxes comprises,
- pour le groupe et par personne.

Les conditions d'annulation et de modifications de la réservation seront clairement mentionnées : délais, pourcentage de frais, ...

CRITERES LOT 1

Critères d'analyse et de sélection des offres

Prix	70%
Plan de vol	20%
Conditions d'annulation et de modifications	10%

LOT 2 SEJOUR A SINGAPOUR

La prestation doit prévoir l'ensemble des services suivants :

HEBERGEMENT

Les nuitées s'effectueront dans un même lieu pour l'ensemble des participants, nécessairement au sein d'une structure professionnelle propre à accueillir un public de touristes et notamment de jeunes. Une offre alliant une proposition la plus avantageuse économiquement et favorisant la cohésion de groupe sera préférée ex. auberge de jeunesse.

Le type d'hébergement des élèves et celui des accompagnateurs sera détaillé :

- type de chambres (dortoirs de x lits, chambre double, individuelle, communicantes...),
- localisation des sanitaires (privatifs, communs,...)
- et proximité des unes aux autres (palier, communicantes...).

Un visuel ou lien vers le site de la structure serait apprécié.

REPAS

Petit-déjeuner et dîner seront idéalement pris sur le lieu de l'hébergement, soit en demi-pension.

A défaut un lieu de prise de ces repas à proximité pourra être proposé.

Mention sera alors faite du nom et de l'adresse de la structure, de la distance et du temps à pied pour rejoindre ce lieu.

Les repas non compris feront l'objet d'une mention claire, précisant le n° du jour et le moment de la journée.

VISITES

Soit une visite des monuments et lieux touristiques incontournables combinée au souci de répondre à la thématique du voyage scolaire par des propositions opportunes laissées à l'initiative du candidat, pour un public mixte d'adolescents de 14-15 ans.

A noter : visites incontournables et seront obligatoirement prévues,
Soit

1. Quartier colonial : civic district
2. Art science museum
3. Musée national de Singapour
4. Singapour city Gallery
5. Garden by the bay
6. Singapour Flyer
7. Île de Sentosa avec studio universal

Une liste détaillée et exhaustive des visites et du prix des billets (en euros), élèves et accompagnateurs, sera fournie, ainsi que le nombre total de visites proposées, le nombre de visites gratuites et payantes ainsi que le montant total des prestations payantes.

Un planning des visites sera proposé sur l'amplitude totale du séjour. Les possibilités de modulation seront énoncées. Toute précision utile sur le caractère obligatoire ou modifiable de chaque visite sera apportée.

TRANSPORTS

Les différents déplacements entre le lieu d'hébergement et les lieux de visites seront assurés par un autocar conforme aux normes de sécurité en vigueur, conduit par un chauffeur expérimenté. Ils seront détaillés jour par jour en fonction des visites et lieux à voir proposés.

TRANSFERT ARRIVEE ET DEPART

Le mode de transport est assuré par un autocar conforme aux normes de sécurité en vigueur, conduit par un chauffeur expérimenté, entre l'aéroport de Changi et le lieu d'hébergement (aller et retour). Les horaires et durée du trajet seront mentionnés.

MENTION DETAILLEE DE SERVICES ANNEXES

- fournis sur place, en termes d'assistance au groupe, au téléphone ou par internet
- et en termes d'information des familles et d'assistance humaine, logistique et administrative

ASSURANCES

Le nom de la compagnie agréée et la liste détaillée des couvertures garanties seront précisés.

L'assurance devra couvrir à minima décès et rapatriement sanitaire.

Une prestation optionnelle sera également chiffrée et détaillée au niveau de la couverture « assurance annulation ».

CRITERES LOT 2

Critères d'analyse et de sélection des offres

Prix	60%
Qualité de la prestation	30%
Services annexes et Modalités d'annulation	10%

2. CONDITIONS FINANCIERES ET ANNULATION

Les prix sont donnés par personne, élève et accompagnateur, et pour le groupe entier, exprimés en euros. Ils sont fermes et définitifs, non actualisables, pour toute la durée du marché.

Le mode de règlement est le virement administratif suite à la réception d'une facture originale émise en deux exemplaires, portant le BIC-IBAN au format SEPA.

Conformément à la réglementation en matière de voyages scolaires, le paiement avant service fait n'est possible que dans la limite de 70% du prix du voyage. Le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour » (Article R 211-18 10°).

Un échéancier de versement précisant les dates, le pourcentage et le montant de l'acompte sera précisé.

Le candidat s'engage, en cas d'annulation du voyage, hors fait de l'établissement à rembourser l'intégralité des sommes versées.

3. L'OFFRE

3.1 Date limite de réception des offres

La date de remise des offres est fixée au **mercredi 27 mars 2019 à midi.**

A noter : Pas de réception sur site du 09/03 au 25/03/2019 (vacances scolaires)*

3.2 Délai de validité de l'offre

L'offre remise est valable 90 jours, à réception par le pouvoir adjudicateur de celle-ci.

3.3 Pièces de la candidature :

- Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat
- Déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du Code des Marchés publics
- le cas échéant, si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet
- les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise dont la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché,
- les renseignements concernant les capacités professionnelles et techniques
- l'agence transmettra les documents portant agréments du Ministère du tourisme et habilitations à vendre des voyages à un public scolaire ainsi que l'attestation d'assurance professionnelle à jour.

Les pièces à fournir impérativement sont :

- la licence de l'agence de voyage candidate (IATA)
- l'agrément de tourisme s'il s'agit d'une association (arrêté ou licence).

3.4 Pièces de l'offre

- L'acte d'engagement paraphé, signé, daté et cacheté.
 - Un devis valant acte d'engagement, dûment complété, daté, signé, cacheté.
- L'offre de prix est formulée hors taxes et toutes taxes comprises, signée de la main d'un représentant habilité à engager la responsabilité du candidat, datée et cachetée. Le forfait sera indiqué en euros, pour un forfait exprimé par participant de – de 18 ans et pour un adulte.
- Mention sera faite de ce que l'offre de prix ne comprend pas.
- Un mémoire technique portant le descriptif détaillé de l'offre et comprenant planning horaire et des visites, détails sur le transporteur et carte de transport, plan, liste détaillée des visites...signé, daté et cacheté.

3.5 Modalités de remise des offres

Les offres, sous pli cacheté, parviendront à l'adresse suivante

- sur site*, en mains propres au service de la gestion, contre remise d'un récépissé,
- par voie postale (cachet de la poste faisant foi),
- sur la plateforme de publication de l'AJI : www.aji-france.com

Collège Jean Albany
31 rue Jean Albany
97419 la Possession

Marché de prestation de services 2019 « Séjour à Singapour dans le cadre d'un voyage scolaire »
Lot 1 et/ ou Lot 2

3.6 Coordonnées des personnes à contacter :

Porteur de Projet : Me Caroline Dejean, Enseignante

Service Gestion : Me Nadège Pagano, Adjointe-Gestionnaire 02.62.44.86.20

caroline.hoareau@ac-reunion.fr

gestion.9740909v@ac-reunion.fr

3.7 Observations

- Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité de négocier les offres remises par les candidats.
- Les offres arrivées hors délais seront rejetées.
- **Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas donner suite à cette consultation.**

Le....., à

Le candidat.....domicilé à

Représenté par....., assumant les fonctions de.....au

sein de cette société, reconnais avoir pris connaissance de l'intégralité du CCTP.

Signature

Cachet